

DOSSIER INSCRIT A L'ORDRE DU JOUR DE LA CDAC
du 21 octobre 2014
Salle PROUST

Dossier n° 2014-12 à 14 h 30 : BUCHY - CREATION D'UN MAGASIN GAMM VERT, d'une surface de vente de 2 466 m2.

Composition de la commission :

- le maire de Buchy, commune d'implantation, ou son représentant ;
- le maire de Saint-Martin-Osmonville, ou son représentant, en remplacement du président de la communauté de communes du moulin d'Ecalles chargée de l'aménagement de l'espace et du développement ;
- le maire de Rouen, commune la plus peuplée de l'arrondissement, ou son représentant ;
- le président du conseil général de Seine-Maritime, ou son représentant ;
- la présidente du syndicat mixte du pays entre Seine et Bray, syndicat mixte chargé du schéma de cohérence territoriale, ou son représentant ;
- Madame Frédérique THAFOURNEL (Confédération Syndicale des Familles) ou Monsieur Hubert GUILBERT (INDECOSA-CGT), personnalités qualifiées en matière de la consommation ;
- Monsieur Philippe SCHAPMAN (UFC Que choisir) ou Madame Danièle CALLE (UFC Que choisir), personnalités qualifiées en matière de développement durable ;
- Monsieur Olivier GOSSELIN (Conseil d'architecture, d'urbanisme, d'environnement) ou Madame Virginie TIRET (Conseil d'architecture, d'urbanisme, d'environnement), personnalités qualifiées en matière d'aménagement du territoire.